

**Mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et la Géorgie**

Monsieur le président,  
Madame la secrétaire générale,

Nous avons bien reçu votre courrier du 1<sup>er</sup> avril 2015 dont le contenu a retenu notre meilleure attention. Nous vous remercions de nous avoir associé à la procédure en lien avec le mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les états de l'AELE et la Géorgie.

Caractérisé par une économie fortement exportatrice, notre canton est particulièrement intéressé à ce que les conditions commerciales et d'échanges soient les plus favorables possibles. Nous soutenons toutes les initiatives visant à favoriser la compétitivité des produits et services suisses et à renforcer nos échanges avec le monde, qu'ils soient de nature économique ou sociale.

Nous sommes donc très favorable à un renforcement des liens économiques entre la Suisse et la Géorgie et n'avons pas de remarques particulières concernant le contenu du mandat de négociation à proprement parler.

L'accord bilatéral ainsi que les mesures incitatives (suppression bilatérale des droits de douanes entre autres) devraient favoriser les échanges commerciaux entre la Suisse et la Géorgie. Ils nous paraissent bénéfiques pour renforcer les liens de partenariat commercial.

De plus, nous espérons que la signature d'un accord de l'AELE avec la Géorgie, puisse être l'occasion de renforcer les liens diplomatiques et commerciaux entre la Suisse et la Géorgie.

Au point de vue de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, nous pourrions émettre la suggestion qu'une partie des fonds de la Suisse alloués à la Géorgie puisse être bénéfique à des projets utilisant des produits et domaines d'expertises suisses dans le développement durable notamment (ex: traitement des déchets, énergie hydraulique, énergie thermique, épuration de l'eau etc.). Il semble en effet, d'après nos informations, que la Géorgie présente des besoins importants en termes d'amélioration et de protection de l'environnement.

En vous réitérant nos remerciements pour nous avoir associé à cette consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le président et Madame la secrétaire générale, à l'assurance de notre très haute considération.

Neuchâtel, le 6 mai 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

*Le président,*  
A. RIBAUX

*La chancelière,*  
S. DESPLAND